

Tensions en Mer de Chine

Autor(en): **Guidetti, Alain**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 6

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

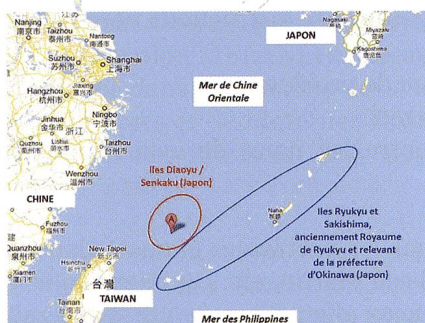
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

GCSP

Geneva Centre for Security Policy
Centre de Politique de Sécurité, Genève
Genfer Zentrum für Sicherheitspolitik



Les îles contestées entre la Chine et ses voisins.

International

Tensions en Mer de Chine

Alain Guidetti

Conseiller diplomatique dans le Programme « Développement régional » du GCSP et ancien ambassadeur

La Mer de Chine évoque les récits des explorateurs portugais, qui abordent Macao au début du XVI^e siècle, davantage que certains desseins stratégiques des puissances contemporaines. Mer oubliée, cachée dans les replis de l'Asie de l'Est, elle se signale aujourd'hui à notre attention à la faveur de « l'émergence de la Chine et de l'Asie au centre des affaires mondiales, » selon la formule de la Secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton qui, dans un article de novembre 2011 expose les motifs du repositionnement des Etats-Unis dans le Pacifique et en Asie.

La Mer de Chine (Mer du Chine du Sud et Mer de Chine orientale) couvre une surface comparable à la Méditerranée, elle s'étend de la Chine à Taiwan, aux deux Corées et au Japon au nord, et au Vietnam, Cambodge, Malaisie, Singapour, Indonésie, Philippines et Brunei au sud. Elle reflète aujourd'hui les nouveaux enjeux économiques et stratégiques de l'Asie-Pacifique. Alors que la question taïwanaise est (momentanément) en sourdine, les tensions se multiplient autour de conflits non résolus de souveraineté, de délimitation des eaux territoriales et d'accès aux ressources énergétiques et poissonnières, sur fond de rivalités entre pays riverains et de nouvelles ambitions nationales.

Avec le développement spectaculaire de l'Asie de l'Est, la Mer de Chine a acquis une position stratégique de carrefour entre l'Asie du Nord-Est (Chine, Corées, Japon), l'Asie du Sud-Est (pays de l'ASEAN), l'Asie du Sud et l'Océan Indien, et le Pacifique. L'Asie de l'Est couvre 40 % du commerce international des marchandises, et le tiers du commerce mondial transite par la Mer de Chine. Cela signifie que 80 % des importations chinoises de pétrole et 90 % de ces importations pour le Japon et la Corée du Sud sont acheminées via la Mer de Chine. Autant dire que la puissance qui contrôle ces étendues marines contrôle une part importante du commerce international, ainsi que les approvisionnements énergétiques des deuxième et troisième économies mondiales.

La Mer de Chine représente un bassin important, dont la richesse poissonnière considérable est très convoitée par ses riverains (quelque 10% de la production mondiale).

Ceux-ci ont déjà épuisé une partie des stocks côtiers, et la compétition entre les communautés de pêcheurs de la région s'accroît. De plus, le sous-sol marin contient des réserves importantes de pétrole et de gaz, les estimations allant de 7,5 milliards de barils à 220 milliards de barils. Ces ressources, encore largement inexploitées et pour une part difficilement accessibles, constituent une réserve potentielle appréciable pour les riverains, eux-mêmes importateurs nets. Consolider leur souveraineté sur les zones économiques maritimes exclusives constitue donc pour ces pays un enjeu important.

Résurgence des différends territoriaux

C'est la résurgence des tensions liées aux disputes territoriales en Mer de Chine qui retient principalement l'attention. La Deuxième Guerre mondiale a laissé de nombreuses zones d'ombre sur la délimitation des eaux territoriales et la question de la souveraineté des Etats riverains sur les nombreuses îles, la plupart inhabitées, de Mer de Chine. Comme ces derniers ne revêtaient jusqu'ici que peu d'intérêt stratégique ou économique pour les riverains, l'absence de règlement des différends territoriaux n'avait qu'une importance limitée (sauf lors du conflit de 1974 entre la Chine et le Vietnam).

Le problème s'est compliqué en 2009, date limite à laquelle les pays Parties à la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (UNCLOS), principal instrument de gestion des relations maritimes internationales, pouvaient soumettre leurs requêtes sur les zones maritimes contestées. Ces démarches eurent pour conséquence de solliciter les autres pays concernés à faire valoir leurs prétentions, relançant des polémiques partiellement endormies. Sans avoir exprimé de revendications claires, la Chine prétend aujourd'hui à la souveraineté sur la plus grande partie de la Mer de Chine.

Les principaux incidents survenus ont mis aux prises

bateaux de pêche et marines de surveillance côtière dans les zones contestées entre la Chine et le Vietnam (Golf du Tonkin, archipel des Spratley) et entre la Chine et les Philippines (récifs des Scarborough). Dans l'archipel des Spratley, la Chine a récemment inauguré une « capitale régionale » à Sansha et décidé l'installation d'une garnison, en réponse à des revendications vietnamiennes.

Tensions entre Pékin et Tokyo

Le différend le plus sérieux oppose la Chine et le Japon sur la souveraineté sur des îlots appelés Diaoyu (en chinois) et Senkaku (en japonais), situés à moins de 150 km de Taiwan. Non habités et peu étendus, ces huit îlots ne représentent qu'un intérêt économique et stratégique secondaire, mais le fait d'être convoités par les deux plus grandes puissances régionales leur confère une importance politique particulière. Ces îlots étaient sous le contrôle du Japon depuis 1895, puis le sont redevenus après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en vertu du traité américano-japonais de 1972 rétrocédant leur administration à Tokyo. Ils sont revendiqués par Pékin, qui ne reconnaît ni la décision unilatérale de 1895 ni le traité américano-japonais, faisant valoir des arguments historiques antérieurs à la période d'administration japonaise.

Le différend s'est envenimé lorsque le gouvernement japonais a décidé de nationaliser ces îlots, provoquant une vive réaction de Pékin à ce qu'elle considère comme un changement dans le statut quo, en laissant notamment se déployer une vague de nationalisme anti-japonais en Chine, aux accents parfois violents. Les relations politiques entre les deux pays sont au plus bas et le différend affecte désormais les intérêts économiques japonais (la compagnie Honda a vu une chute de 40 % de ses ventes d'automobiles cette année). Le nationalisme virulent et la délicate transition politique en Chine ne facilitent pas la recherche d'un compromis, alors que la classe politique japonaise n'entend pas faire de concessions à la veille de probables élections. Dans ces circonstances, tout risque d'escalade ne peut être écarté, même si aucune des deux capitales n'a intérêt à une confrontation aux conséquences disproportionnées (le commerce bilatéral se montait à 340 milliards de dollars en 2011).

Recours au droit international ?

Dans ce différend, comme dans la plupart des conflits de souveraineté en Mer de Chine, le bon sens allié au droit voudrait que l'on en confie le règlement aux instances juridictionnelles compétentes. L'UNCLOS prévoit en effet de confier à un tribunal ad hoc ou à défaut à la Cour Internationale de Justice la compétence de trancher de tels différends. Toutefois, les obstacles sont nombreux : la Chine ne reconnaît pas la compétence de ces instances et préfère négocier ces dossiers bilatéralement. De plus, dans l'affaire des Diaoyu/Senkaku, Tokyo refuse, contre toute évidence, de reconnaître l'existence même d'un différend avec la Chine. Un conflit de nature analogue entre la Corée du Sud et le Japon sur des îlots appelés Dokdo en coréen et Takeshima en japonais s'est récemment

réveillé, à la suite de surenchères nationalistes. Ce conflit de souveraineté entre les deux principaux alliés des Etats-Unis en Asie de l'Est préoccupe Washington, qui craint des divisions préjudiciables à son système d'alliances régionales.

Les conflits territoriaux en Mer de Chine ont pour la plupart un ancrage dans l'histoire moderne de l'Asie de l'Est marquée, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, par l'expansion des puissances coloniales et la marque dévastatrice de l'empire japonais. Contrairement aux Européens qui ont pu surmonter leur histoire par l'édification d'un projet commun – l'Union européenne – les nations de l'Asie de l'Est restent prisonnières du passé, comme le montre notamment le sentiment anti-japonais persistant en Corée du Sud et en Chine. Cette situation nourrit un nationalisme virulent qui contraint les gouvernements à faire preuve d'une intransigeance croissante dans la défense de leurs revendications, créant une spirale de tension dans la région. A cela s'ajoute le fait que la Chine manifeste depuis 2010 une vigueur croissante dans la défense de ses intérêts, à la faveur de ses nouvelles ambitions de puissance régionale. Elle n'est pas la seule, les Philippines et le Vietnam en particulier, se montrant également très offensifs, sans doute confortés par les assurances apportées par la nouvelle stratégie américaine en Asie.

Prenant la mesure de la montée en puissance de la Chine et des limites de leur propre puissance économique sinon militaire, les Etats-Unis se sont engagés dans une réorientation stratégique dont la priorité est désormais l'Asie-Pacifique. Cette nouvelle stratégie dite du « pivot » vers l'Asie s'appuie sur le plan militaire sur deux axes : le renforcement des alliances traditionnelles (Japon, Corée du Sud, Australie principalement) et le développement d'un nouveau réseau de partenariats avec l'Inde, Singapour, l'Indonésie, les Philippines, le Vietnam notamment. L'enjeu est le contrôle du Pacifique occidental et en particulier de la Mer de Chine, jusqu'ici l'apanage exclusif des Etats-Unis. La montée en puissance de la Chine et le renforcement de ses capacités militaires (deuxième budget militaire après les Etats-Unis) remet désormais en question la « pax americana » en Mer de Chine et dans le Pacifique.

NB : Cet article n'exprime que les opinions de son auteur et ne reflète pas nécessairement la position du GCSP.

Contractors en 2012

A part quelques centaines d'instructeurs et des logisticiens militaires, l'armée américaine a quitté l'Irak. Place au DoS, le Département d'Etat, qui va défendre les intérêts US en Irak à partir d'une ambassade gigantesque, bâtie sur 42ha et pour un coût de plus de 600 millions de \$. Le DoS devrait y déployer 650 diplomates.

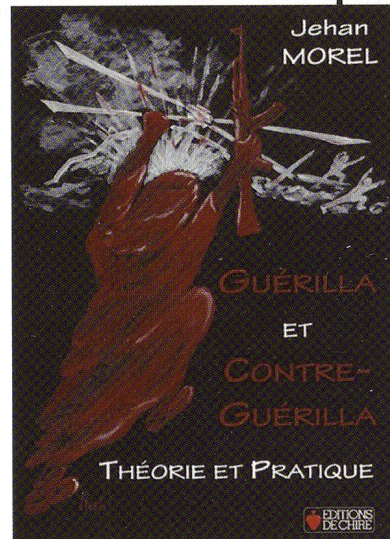
Pour assurer la sécurité du site de l'ambassade (et de ceux des consulats disséminés dans le pays à Bassorah, Erbil, Mossoul et Kirkouk), le DoS a fait appel à des SPER («sociétés de protection en milieu à risques») dans le cadre du contrat WPS (worldwide protective services attribué le 29 septembre 2010 à huit firmes: Aegis, DynCorp, EODT, Global Strategies, SOC, Torres International, Triple Canopy et IDS). Quelque 5 000 contractors armés vont se charger de cette mission (auxquels s'ajouteront 4 500 contractors chargés de la logistique au sens le plus large, dont la maintenance de la soixantaine d'hélicoptères dont le DoS entend disposer pour ses déplacements).

Sur ces quelque 5000 armed contractors, entre 500 et 700 seront des Américains; le reste, chargé des missions de sécurité des sites (périmètres, accès...), sera composé de TCN (third country nationals): Britanniques, Australiens, Népalais, Fidjiens etc.

Les security contractors du privé ne seront pas seuls. D'une part, une équipe de l'OS (Office Security) de la CIA se chargera de la sécurité des personnels de l'Agence. D'autre part, 200 agents spéciaux du DSS (DoS Security) seront aussi déployés pour superviser les activités des security contractors et assurer une partie des missions de PR.

GUÉRILLA ET CONTRE-GUÉRILLA

Théorie et Pratique



Un livre passionnant écrit par un combattant d'Indochine!

À lire absolument!

Prix: 33€, 499 pages

ÉDITIONS DE CHIRÉ

Adresse Postale: B.P. 1

86190 CHIRE-EN-MONTREUIL

Tel: 05 49 51 83 04 Fax: 05 49 51 63 50

Courriel: contact@chire.fr

www.chire.fr

